QU'EST-CE CUTA?

Bulletin d'information
de CUTA

Volume 1
Numéro 1
Avril 1992

Le comité de rédaction du bulletin *QU'EST-CE CUTA?* est heureux de vous présenter son nouveau-né.

C'est avec enthousiasme que CUTA lance le premier numéro de son bulletin d'information. C'est un projet qui, depuis longtemps, nous passionnait mais que nous n'avions jamais osé entreprendre de peur d'échouer lamentablement. Et bien voilà, notre rêve se réalise enfin et nous croyons que nous pouvons dire avec assurance: **mission accomplie!**

Le tout ne s'est pas fait du jour au lendemain, quoique dans un délai très bref, nous avons réussi un tour de force. Les membres du comité de rédaction ont dû faire certains **sacrifices**. Vous comprendrez qu'avec les travaux à remettre et les études à faire en cette fin de semestre notre tâche n'était vraiment pas facile.

Donc, le voici, **notre bébé!** Nous en sommes très fiers et nous espérons que vous l'apprécierez autant que nous. Bonne lecture et faites-nous savoir vos réactions.

Le comité de rédaction:

Alain Legault-rédacteur en chef

Mario Desloges-rédacteur

Isabelle Gingras-rédactrice

ATTENTION! ATTENTION!

FINISSANTS ET FINISSANTES EN TRADUCTION

La Société des Traducteurs du Québec annonce officiellement l'abolition de son examen d'admission.

Les titulaires d'un *baccalauréat spécialisé*, d'un diplôme de deuxième cycle ou d'une maîtrise en traduction, en interprétation ou en terminologie sont désormais admis à titre de membres adhérents sur demande de leur part et après acquittement de la cotisation réglementaire.

Outre la possibilité qu'ils ont de recevoir les publications de la Société, de participer aux activités qu'elle organise et d'oeuvrer au sein de ses divers comités, les membres adhérents peuvent également, grâce aux programmes de parrainage, de stage et de formation permanente qu'elle met en place à leur intention, accéder plus rapidement au titre de membre agréé.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de la STQ
1140, boul. de Maisonneuve Ouest
bureau 1060
Montréal H3A 1M8

TOUT SOUS UN MÊME TOIT

AUX ÉTUDIANTS EN TRADUCTION

Vous savez sans doute qu'il existe à l'Université Concordia une association d'étudiants en traduction, **CUTA**. Elle met à votre disposition un centre de documentation comprenant une impressionnante sélection d'ouvrages de références et ce dans divers domaines techniques. Le centre est situé au : 1255, rue Guy, 4e étage, local 400-12 et est ouvert de 11 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi inclusivement. Vous bénéficiez donc d'un endroit calme et paisible pour effectuer vos travaux.

L'association dispose également d'un budget annuel qui lui permet d'acheter de nouveaux ouvrages utiles à votre formation. Une partie de ses fonds sert également à la présentation de conférences (2 ou 3 par année) données par des professionnels dans le domaine de la traduction\terminologie.

L'association et le centre de documentation sont là pour agrémenter votre séjour à l'Université Concordia. A vous d'en profiter!

Si vous avez des suggestions à faire sur l'achat d'ouvrages spécialisé ou non, ou sur un sujet particulier qui se prêterait à une conférence, nous serons heureux de répondre à vos demandes dans la mesure du possible.

Voici une brève liste d'ouvrages que vous pouvez consulter sur place:

-Grevisse, Maurice. Le Bon Usage. Duculot.

-Robert, Paul. Le Grand Robert. 9 volumes.

-Robert et Collins. Dictionnaire bilingue

-Colpron, Gilles. Dictionnaire des Anglicismes.

-Librairie Larousse. Le Grand Larousse en 5 volumes.

-Gladstone, W.J. Dictionnaire anglais-français des Sciences médicales et paramédicales.

-Dictionnaire thématique visuel. Québec\Amérique.

-Vinay, J.P. - Darbelnet, J. Stylistique comparée du français et de l'anglais. Beauchemin.

-de Buisseret, Irène. Deux langues, six idiomes. Carlton-Green Publishing Company Limited.

BRAVO! BRAVO!

Nos plus sincères félicitations à Isabelle Gingras et à Guylaine Froment pour avoir été acceptées en **Maîtrise** à l'Université de Montréal. Le comité de rédaction du *bulletin QU'EST-CE CUTA?* leurs souhaite bonne chance.

CONFÉRENCE DE JEAN-PAUL BRUNET

Dictionnaire de la Police et de la Pègre

Chaque métier ou profession, comme vous le savez, possède sa propre terminologie allant du jargon technique au lexique éminemment spécialisé et largement inaudible pour les profanes. En effet, l'absence d'ouvrages spécialisés est, dans bien des cas, l'une des causes premières de notre ignorance en la matière.

Dernièrement, le Département d'études françaises conviait professeurs et étudiants à assister à une conférence donnée par Jean-Paul Brunet dans le but de nous présenter le fruit de longues et intensives recherches qu'il a effectué dans le domaine de la criminologie. L'ouvrage en question est un dictionnaire bilingue (anglais-français) qui s'intitule: **Dictionnaire de la Police et de la Pègre.**

Le livre se divise en deux parties principales: la première comprend le dictionnaire thématique bilingue où figurent plus de 10 000 entrées classées alphabétiquement. Dans la seconde partie, nous retrouvons deux index alphanumériques, neuf appendices et une bibliographie exhaustive afin d'approfondir notre recherche au besoin.

Cet ouvrage vient combler un vide qui subsistait dans le domaine de la criminologie au pays. Les exemples trop nombreux de traductions fautives en la matière le prouvent bien. Les connaissances de M. Brunet sur le sujet ne laisse planer aucun doute quant à sa compétence dans l'élaboration d'un tel ouvrage et nombreux sont ceux à qui ce dictionnaire deviendra un outil de travail indispensable.

Mario Desloges

EN CE QUI CONCERNE ...

La proposition relative

La proposition relative est une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif (qui, que, où, etc.). On distingue traditionnellement les relatives **déterminatives** et les relatives **explicatives**.

La relative déterminative est une proposition essentielle au sens de la phrase; elle n'est ni précédée ni suivie d'une virgule.
-*La lettre que je vous ai envoyée hier doit demeurer confidentielle.*
(Il s'agit de la lettre que je vous ai envoyée hier , pas d'autres.)

Au contraire, la proposition relative explicative ne fait qu'apporter une explication, un commentaire, que l'on peut supprimer sans nuire au sens fondamental de la phrase. En règle générale, la relative explicative est précédée d'une virgule; lorsqu'elle est intercalée, elle est placée entre deux virgules.
-*Votre rapport, que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt, présente des solutions pertinentes.* (La relative explicative constitue un commentaire.)
Il faut donc, afin d'éviter

tout contresens, bien distinguer et ponctuer correctement ces types de propositions.

Comparez les deux phrases qui suivent.
-Les dactylos qui ont plus de deux ans d'ancienneté ont repris le travail.
-Les dactylos, qui ont plus de deux ans d'ancienneté, ont repris le travail.

Dans la première phrase (relative déterminative), l'auteur veut signifier que seules les dactylos ayant deux ans d'ancienneté reprennent le travail. Dans la seconde (relative explicative), toutes les dactylos reprennent le travail. L'auteur apporte de plus un commentaire intéressant, à savoir que l'ensemble des dactylos compte plus de deux années de services.

NOUVEAUTÉS

Afin de satisfaire aux demandes qui nous ont été formulées, CUTA à fait, dernièrement, l'acquisition de 5 ouvrages.

-Walter, Henriette et Gérald. Dictionnaire des mots d'origine étrangère. Références Larousse, 1991.

-Chevalier, Jean-Claude. Grammaire du francais comtemporain. Références Larousse, 1991.

-Dugas, André. Soucy, Bernard. Le Dictionnaire pratique des expressions québécoises. Les Editions logiques, 1991.

-Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions. Editions Metropolis. 1991.

-Dictionnaire de médecine. Médecines-Sciences Flammarion. 1991.

À L'INTENTION DES CANDIDATS AU DIPLÔME DE 2e CYCLE EN TRADUCTION:

Pour l'inscription de septembre 1992, une séance d'information suivie de l'examen d'admission écrit aura lieu le vendredi 1Ø avril 1992 de 15hØØ à 18hØØ à la salle de traduction du département d'Etudes françaises:
2155, rue Guy
(métro Guy-Concordia)
Montréal (Québec)
bureau 4ØØ-12
848-75Ø4

CONFÉRENCE DU 2Ø MARS DERNIER

C'est une Manon Laganière tout à fait charmante et enjouée qui nous a rendu visite lors d'une conférence donnée le 2Ø mars dernier à la salle 4ØØ-12. Madame Laganière travaille comme traductrice au département de linguistique et traduction de Radio-Canada. Elle nous a parlé de son travail en entreprise qui comprend les tâches suivantes: la traduction, la revision, la recherche terminologique, la consultation téléphonique interne et l'informatisation.

Diplômée de l'Université Concordia (baccalauréat spécialisé) et de l'Université de Montréal (maîtrise), Manon Laganière nous a exposé les exigences du métier de traductrice. Entre autres choses, elle nous a expliqué que les traducteurs doivent

être très polyvalents. Chez Radio-Canada, par exemple, les traducteurs doivent traduire des communiqués, des cahiers publicitaires, des biographies d'auteurs, des textes traitant d'informatique et de médecine, etc.

Malgré cette réalité, parfois difficile à assumer, Manon Laganière s'est permis de nous raconter quelques anecdotes qui lui sont arrivées en milieu de travail, créant ainsi une atmosphère très détendue pendant la conférence.

Le comité de rédaction du bulletin *QU'EST-CE CUTA?* remercie Manon Laganière d'avoir bien voulu présenter cette conférence. Ce fut très agréable de l'avoir parmi nous. Nous profitons de l'occasion afin de la féliciter pour avoir donné naissance, il y a à peine un mois, à un garçon. Nos plus sincères félicitations à la nouvelle maman.

Alain Legault

LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE DES TRADUCTEURS

D'ici peu, la STQ sera reconnue comme corporation professionnelle. La Société deviendra alors la Corporation professionnelle des Traducteurs et Interprètes agréés du Québec.

Le rôle principal d'une corporation professionnelle est d'assurer la protection du public. Les traducteurs, terminologues et interprètes membres de la STQ auront leurs activités reconnues à titre réservé. Cela signifie que seuls les membres de la corporation auront le droit de se faire appeler traducteurs, terminologues et interprètes agréés.

Ce titre professionnel donnera au public la possibilité de reconnaître ceux qui possèdent une formation et dont les activités sont sous le contrôle d'un organisme mandaté. Cela évitera les préjudices que pourraient subir les clients en faisant affaire avec des traducteurs,des terminologues ou des interprètes non reconnus. Ce changement permettra aux clients de choisir quelqu'un qui soit plus apte à les satisfaire.

Ce titre sera donné aux membres qui réussiront l'examen d'agrément au cours de leurs cinq premières années de services. Quant aux étudiants, les diplômés du programme baccalauréat spécialisé en traduction seront reconnus comme membres adhérents.

La première demande de la STQ, en matière de reconnaissance professionnelle, date de 1981. Plus de dix ans déjà.Il était grand temps que les efforts de la STQ aboutissent.

Isabelle Gingras

PROJET DE PROGRAMME DE MAÎTRISE A CONCORDIA

Quel projet intéressant pour nous, étudiants en traduction. Nous sommes nombreux, après avoir obtenu notre baccalauréat spécialisé, à vouloir poursuivre nos études au niveau de la maîtrise. Le département d'Etudes françaises s'est lancé dans cette aventure qui permettra, nous l'espérons, de mettre sur pied un programme unique au Québec.

Unique, parce que l'Université Concordia serait la seule université anglophone à offrir une maîtrise en traduction au Québec mais aussi parce qu'une des deux options prévues serait un programme de recherche traductologique. Cette option offrira aux étudiants la possibilité d'entreprendre des travaux de recherche avancée dans le domaine de la traductologie ,en particulier, dans les études culturelles, littéraires et socio-historiques. Ces secteurs sont considérés comme des secteurs de pointe en traductologie et ils débouchent sur des recherches encore plus avancées en littérature comparée, en philosophie et en études culturelles.

Le département d'Etudes françaises de l'Université Concordia estime être un milieu privilégié pour l'épanouissement des études en traductologie. Il jouit de nombreuses ressources complémentaires (langue, linguistique, littérature, civilisation et traduction) qui permettront de créer ce programme.

Le département d'Etudes françaises vise,la clientèle suivante:

1) Les étudiants du programme baccalauréat spécialisé en traduction déjà existant.

2) Les étudiants provenant d'autres programmes de niveau baccalauréat qui désirent acquérir une formation professionnelle en traduction.

3) Les praticiens de la traduction qui désirent acquérir une formation complémentaire ou poursuivre des recherches en traductologie.

Les responsables de ce dossier souhaiteraient que le programme de maîtrise soit composé de deux options:

A: programme de recherche traductologique.
24 crédits de cours + 21 crédits pour la thèse.

B: programme professionnel.
30 crédits de cours + 15 crédits de stage et de travaux dirigés.

Si tout se déroule bien,le département d'Etudes françaises espère offrir un programme de maîtrise en traduction à partir de l'année universitaire 1994-95. **CUTA** et le comité de rédaction du bulletin ***QU'EST-CE CUTA?*** leur souhaitent bonne chanoe dans leurs démarches futures concernant ce projet et les remercient sincèrement de leur initiative.

Alain Legault

CUTA SE MEURT

La vitalité de CUTA tient à la qualité et à la diversité des services qu'elle offre à ses membres. Voilà une conviction que chacun de nous partage. Les membres du comité de CUTA, après trois années de travail, prennent leur retraite. En cette fin de mandat, nous espérons que d'autres étudiants en traduction prendront la relève et porteront fièrement le flambeau de cette association qui, nous le croyons fermement, vaut les efforts qui lui sont consacrés.

SONDAGE POUR LE COMPTE DE CUTA

Quand les étudiants de traduction bavardent entre eux à propos des programmes qui leur sont offerts, certaines questions reviennent à chaque discussions. Afin de mieux connaitre l'opinion des principaux intéressés, le comité de rédaction du bulletin *QU'EST-CE CUTA?* leur a proposé un sondage comprenant 5 questions. Nous tenons, cependant, à préciser que le but de ce sondage n'était pas de critiquer les programmes déjà existants mais plutôt de faire savoir aux responsables les changements que les étudiants souhaiteraient voir. Nous avons donc interrogé 38 étudiants de traduction (car nous manquions de temps, c'est le maximum d'étudiants que nous avons pu interroger). Il est à noter que ces étudiants provenaient tous de niveaux différents (de la première à la dernière année).

CUTA IS DYING

The vitality of CUTA is due to the quality and variety of services offered to its members. This is a belief which we all share and are proud of. After three years, the members of CUTA are moving on. As a result, we hope that new translation students will take on the responsibilities and continue to carry the flame of the association with pride since all efforts devoted are of great value.

Comme première question, nous avons demandé aux étudiants s'ils souhaitaient poursuivre leurs études au niveau de la maitrîse. La réponse fut surprenante: 73 % des répondants ont dit oui. Ces résultats seront sûrement appréciés par les responsables du projet de maitrîse en traduction.

La deuxième question portait sur le nombre de cours de traduction technique et spécialisée offerts. Encore une fois, les résultats furent saisissants car 89 % des répondants pensent qu'il devrait y avoir plus de cours de ce genre.

Passons à la troisième question qui comportait trois volets. Nous voulions savoir s'il devrait exister une suite aux cours TRAD 4Ø4, TRAD 4Ø6 et TRAD 4Ø8. Dans le premier cas, 4Ø % des étudiants souhaitent une suite à ce cours alors que 6Ø % d'entre eux n'ont pas

suivi ce cours. En ce qui concerne le cours TRAD 4Ø6, les résultats étaient pour ainsi dire les mêmes (37 % désirent une suite et 63 % n'ont pas suivi ce cours). Et pour le cours TRAD 4Ø8, 39 % des étudiants veulent une suite à ce cours , 6 % n'en veulent pas et 55 % ne l'ont pas suivi.

À la quatrième question, et c'est ici qu'il y a risque d'étincelles, nous voulions savoir si les étudiants croient que le département d'Etudes françaises tient réellement compte des commentaires et des critiques formulés par les étudiants lors des évaluations des cours et des professeurs. Chose tout à fait étonnante, 73 % des étudiants interrogés doutent qu'on tient compte de leurs commentaires et critiques (13 % croient qu'on ne tient absolument pas compte de leurs opinions et un autre 13% croient qu'on étudie les opinions formulées). Nous estimons que les autorités compétentes devraient peut-être tenter de rassurer la clientèle étudiante sur cette question.

Enfin, à la cinquième question, nous demandions aux étudiants s'ils souhaitent obtenir une formation informatique (traitement de texte, etc.) dans le cadre de leurs programmes de traduction. Les étudiants ont répondu massivement en faveur (94 % d'entre eux) d'une telle formation.

Nous croyons fermement qu'un des devoirs du département d'Etudes françaises est d'être à l'écoute de sa clientèle étudiante et, si le besoin s'en fait sentir, d'apporter son appui à leurs revendications.

Nous réaffirmons que le but de ce sondage n'était pas de choquer certaines personnes mais plutôt de rapporter l'opinion des étudiants en traduction.

Le comité de rédaction

MILLE FOIS MERCI.

Le comité de rédaction du bulletin *QU'EST-CE CUTA?* tient à remercier sincèrement les personnes suivantes:
Guylaine Froment, Liette Bujold, Rita Lee, Claudine Charlery, Annie Bastien (toutes étudiantes)
Danielle Berthiaume (secrétaire extraordinaire)
Jean-Marc Gouanvic (professeur)

Sans leurs concours, ce projet aurait été très difficile à réaliser. Merci mille fois!

Alain Legault

BONNE CHANCE À TOUS

Bonne chance aux étudiants de traduction lors de leurs examens de fin d'année. Revenez-nous en septembre 1992. N'oubliez pas, CUTA a besoin de forces fraîches pour l'année universitaire 1992-93. Pensez-y. A la prochaine!

MERCI GUYLAINE!

Mes collègues de CUTA, et moi, tenons à remercier Guylaine Froment pour son travail au sein de CUTA. Merci infiniment, Mme la présidente! Merci pour ta simplicité, pour tes petits mots doux, tes encouragements et pour ton sourire. Guylaine, un gros MERCI!

Alain Legault